

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL RECRUTE ET FORME DES ASSISTANTS ET DES ACCUEILLANTS FAMILIAUX

Les familles, un lieu d'accueil épanouissant

PLUS DE TROIS CENTS FAMILLES DE L'AIN ACCUEILLENENT DES ENFANTS EN DIFFICULTÉ, DES ADULTES HANDICAPÉS OU DES PERSONNES ÂGÉES EN PERTE D'AUTONOMIE. ILS VIVENT DANS UN CADRE FAMILIAL SÉCURISANT. UNE PROFESSION À PART ENTIÈRE QUI A LA CONFIANCE DU DÉPARTEMENT.

Offrir à l'enfant en danger, confié au Département par les parents ou le juge, un cadre de vie familial, stabilisant, sécurisant, l'aider à grandir : c'est la mission de l'assistant familial. « *Un métier complexe, épanouissant, qui demande un grand engagement personnel* », souligne Agnès Gardon-Mollard, responsable du domaine Enfance-Adoption à la Direction générale adjointe solidarité (DGAS). Il implique l'adhésion de toute la famille : l'enfant placé vit au domicile, partage le quotidien, les sorties, les vacances, les disputes et les éclats de rire... Qualités requises : être patient, bienveillant, s'adapter, ne pas avoir d'a priori, ne pas juger l'enfant et ses parents, accepter la différence, savoir prendre du recul, travailler en équipe avec la MDS (Maison départementale de la Solidarité), les éducateurs, les soignants... Nombreux sont les déplacements : suivis spécifiques de l'enfant, accompagnement pour les visites ou retours en week-end chez ses parents...

Un vrai métier, de vrais déficits

Une majorité d'accueils concernent des pré-ados avec des

troubles du comportement, parfois des fratries, placées dans la même famille. Le métier a évolué ces dernières décennies – formation, statut, mise en place de groupes de parole... – est porteur d'emplois, afin de répondre aux besoins de placement.

« *Il y a un vrai déficit dans le Pays de Gex, le Haut-Bugey, le secteur de Bourg et la Plaine de l'Ain.* » Il peut s'exercer aussi de manière temporaire, en relais, pour des week-ends ou vacances « *ou en complément d'activité* ».

Autre métier recherché : accueillant familial. On peut accueillir un adulte handicapé ou une personne âgée ne pouvant vivre seul, pour une solution intermédiaire entre le domicile et l'établissement. Là aussi, le métier est complexe mais épanouissant.

Le besoin est fort : « *Les familles d'accueil reçoivent chaque semaine un ou deux appels pour de nouvelles demandes !* » La plupart concernent des personnes âgées et des adultes pris en charge en psychiatrie. ● **A.P.**

« On ne s'improvise pas famille d'accueil »

« *Accueillir des jeunes qui ont manqué d'affection, complètement anéantis, les accompagner pour construire un projet de vie, est très difficile. On ne s'improvise pas famille d'accueil ! Il y a une part de dangerosité avec certains jeunes ou adultes* » prévient-il. « *L'accueil peut marcher ou pas, on se remet toujours en question*, ajoute Sylvie. *C'est passionnant. On ne s'ennuie jamais !* » Aide-soignant en milieu hospitalier, Marc Martel s'est orienté vers le métier d'accueillant familial en 2007, en accord avec son épouse et leurs cinq enfants. Ses débuts l'ont amené à accueillir des adultes handicapés suivis en psychiatrie puis des mineurs, avec l'agrément assistant familial, complété en 2015 par le diplôme d'État.

Poser le cadre

La grande maison à Replonges est de plain-pied. Y vivent deux garçons de 15 ans, une fille de 16 ans et une femme de 49 ans. Johann* est parti en janvier dernier. « *Il était arrivé à 14 ans, il en a 21 ; il s'est resocialisé.* » Les règles de vie sont communes. La bienveillance passe d'abord par poser un cadre strict : quitter ses chaussures en entrant, respecter les heures de repas, les tours de douche... « *Il y a beaucoup de*

tendresse avec les jeunes malgré les difficultés : pouvoir leur donner de l'affection est important. » Vivre dans un cadre familial avec Marc et Sylvie, c'est aussi être en contact avec l'extérieur, aller pêcher en bateau avec lui, passer des week-ends nature... Marc accueille aussi volontiers des jeunes, des adultes ou des personnes âgées en relais, « *pour dépanner les collègues* ». ●



→ Marc et Sylvie accueillent depuis quelques mois Violine*.

Un métier qu'on fait avec son cœur

→ Séverine et José Fernandez ont trois grands fils, dont l'un n'habite plus la vaste maison à Saint-Bénigne. « *Chaque enfant a sa chambre et nous avons réaménagé une salle de bains.* » Comment s'organise le quotidien ? « *Au naturel. C'est un métier qu'on fait avec son cœur avant tout. Si on dialogue, si on se respecte chacun, tout se fait tout seul. Même s'il y a des moments de colère... Les enfants accueillis ont subi tellement de choses ! Ils ont beaucoup à offrir aussi.* » Séverine a apprécié

la formation « *qui apporte sur la psychologie de l'enfant et permet de mieux connaître les collègues* » et souligne le lien étroit avec la Maison départementale de la Solidarité « *qui a toujours une réponse à mes questions* ». Mais attention, « *même si c'est un métier du social, on se désocialise !* ». Pas simple de débarquer à sept chez des amis ou de la famille ! « *Je suis heureuse d'avoir créé un lieu de vie où les enfants se sentent bien.* » Le placement de Laure* a été renouvelé pour

un an. « *On avance au fil des décisions judiciaires. Le but, c'est qu'elle retourne chez ses parents.* » ●



→ « *C'est un métier où il faut aimer le relationnel* » souligne Séverine Fernandez.

Donner des racines et des ailes

→ Angélique et Jérôme Prat à Saint-Sorlin-en-Bugey sont tous deux agrées assistant familial, elle depuis quatre ans, lui depuis un an. « *J'étais déjà impliqué au quotidien. C'est un métier très concret, authentique, où je me sens plus utile que dans le travail que je fais depuis dix-sept ans, que j'arrête progressivement* », explique Jérôme. « *Ce sont des valeurs partagées sur la façon d'aimer, d'accompagner, d'aider les enfants.* »

Ils sont sept à la maison : les trois du couple, de 7 à 14 ans,

et quatre, de 11 mois à 17 ans. « *Chacun arrive avec son caractère, son passé* » souligne Angélique. « *Le vivre ensemble s'apprend avec eux, en posant des curseurs pour les limites, rappelle Jérôme. Principe de base : garder un œil très vigilant sur nos enfants, être sûr que notre métier ne les impacte pas trop, qu'ils en tirent plus une richesse qu'une contrainte. Tout le monde s'est toujours très bien entendu. On ne peut pas rester aidant si on ne garde pas ce socle familial.* » Mot-clé : bienveillance. « *Les enfants accueillis ont besoin de repères,*

c'est capital. Le but, c'est de leur donner des racines et des ailes. Quand un enfant repart vivre avec ses parents, c'est un succès, pas un échec. » ●



→ « *C'est un métier où il faut rester humble* » affirment Jérôme et Angélique Prat.

Aider à couler des jours paisibles

→ Longtemps éducatrice en MECS*, Séverine Chalon a eu le déclic en stage dans un foyer pour personnes handicapées, en voyant que rien n'existait pour les résidents en couple. L'idée de créer un lieu cosy dans sa maison de Saint-Nizier-le-Bouchoux, a cheminé. Agréée accueillante et assistante familiale depuis un an, elle veille sur Jean*, 7 ans, qui avait besoin d'un cadre stabilisant, Maud*,

18 ans, qui prépare son entrée en foyer et ESAT, et Gyslaine, 61 ans, qui coule des jours paisibles après une hospitalisation au Centre psychothérapique de l'Ain. « *C'est un projet construit ensemble, avec mon mari et les trois enfants. C'est un travail 24 h/24. Il n'y a jamais de coupure dans l'accompagnement.* » Reste une précieuse liberté d'organisation, alliée à un tout

aussi précieux travail en réseau avec l'éducatrice, les médecins, psychologues, psychiatres, l'ATMP (Association tutélaire des majeurs protégés)... « *On peut très vite se sentir isolée. Il faut utiliser les outils à notre disposition* ». Épanouie dans sa nouvelle profession, Séverine l'est amplement : « *Si c'était à refaire, je le referais plus tôt.* » ●

* Maison d'enfants à caractère social

→ Emploi

• 334 assistants familiaux agrées dans l'Ain, 309 actuellement en exercice, 583 enfants accueillis. 30 accueillants familiaux agrées, 40 personnes accueillies.

→ En pratique

• **Assistant familial** : il est recruté par le Département pour accueillir à son domicile des enfants de 0/21 ans, dans le cadre de la protection de l'enfance. Après obtention de l'agrément national, valable cinq ans, il suit une formation de 60 h, préalable à l'accueil, puis de 240 h en cours d'emploi durant les trois premières années d'exercice. Il peut alors, s'il le souhaite, passer le diplôme d'État permettant d'obtenir l'agrément définitif. Il reçoit un salaire et des indemnités selon le nombre d'enfants accueillis.

• **Accueillant familial** : il accueille à son domicile un adulte handicapé ou une personne âgée, qui le salarie. L'agrément est délivré par le Département, à une personne seule ou un couple, pour cinq ans renouvelables.

• **Réunions d'information** : le Département organise tous les deux mois des réunions d'information pour les candidats à ces deux métiers. ●



→ « *Gyslaine est toujours partie prenante à une sortie, une activité* » souligne Séverine.